

**DOCUMENT RÉSERVÉ AUX ÉTUDIANTS RELEVANT
DU VOLET FEDER INTERREG (COOPÉRATION)
(EN CO-DIRECTION OU CO-ENCADREMENT)**

**À REMPLIR PAR LE DIRECTEUR DU LABORATOIRE
DE L'UNIVERSITÉ D'INSCRIPTION**

Le programme INTERREG VI Océan Indien vise à renforcer l'insertion régionale de La Réunion et de Mayotte dans l'océan Indien et à répondre aux enjeux de **co-développement** des pays de la zone.

Le programme INTERREG VI océan Indien géré par le Conseil Régional de La Réunion concerne les territoires et pays suivants : La Réunion, Mayotte, les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF), Maurice, les Seychelles, les Comores, Madagascar, la Tanzanie, le Mozambique, le Kenya, l'Inde, l'Australie et les Maldives.

NOM & PRÉNOM	
UNIVERSITÉ	
LABORATOIRE	

Dans quel cadre le projet de thèse a-t-il été élaboré avec le (s) pays concerné(s) ? (initiation ou poursuite d'une collaboration, thématique de recherche commune, ...)

--

► Joindre impérativement une convention-cadre ou un contrat-programme ou une convention de partenariat ou tout autre acte (courrier) justifiant de la coopération et précisant les conditions d'accueil du doctorant dans le(s) laboratoire(s) où il réalise ses recherches.

Date :	Signature & cachet (obligatoires) du Directeur du Laboratoire :
---------------	--